

LE MOT DU MAIRE

Au seuil de cette nouvelle année, je succombe volontiers à la tradition des vœux qui est celle de l'espoir et du bonheur pour notre Commune et pour la France. Dans ce rituel annuel, empreint d'incantation et de fascination, on retrouve non seulement la nostalgie du temps perdu, la crainte du changement mais aussi l'attente d'un renouveau, d'une rupture, d'une libération, d'un élan salvateur. Une année est passée, une autre commence où tout est possible avec l'espoir d'un monde meilleur et d'une société plus juste. On se prend à espérer, voire à rêver, bien que les faits soient têtus et les mécontentements patents.

Que restera-t-il de l'année 2003 dans nos mémoires ? Hormis les grèves et manifestations (enseignants, intermittents du spectacle...), la guerre en Irak et les attentats terroristes qui ont suivi, 2003 restera l'année de la canicule.

Au fil des jours se sont égrenés les records de température et le nombre de décès des personnes âgées. Les Français ont pris conscience de l'état d'abandon dans lequel vivaient parfois nos aînés.

Heureusement, au niveau local, nous n'avons pas eu à connaître de telles situations. Il faut dire que dans nos campagnes, nos anciens sont assez bien entourés par leur famille.

Comme sur le reste du territoire, les Dompierrois se souviendront de 2003 comme l'année des records de chaleur et de sécheresse. Le manque d'eau, aussi bien pour la consommation humaine qu'agricole, a conduit la Préfecture à instaurer des interdictions et restrictions, assez bien respectées par la population. Des mesures gouvernementales ont été prises afin que les agriculteurs puissent disposer de stocks de fourrage suffisants. Une chaîne de solidarité entre régions s'est instaurée pour accroître ces mesures.

Nous sommes entrés depuis 3 ans dans le troisième millénaire et nos compatriotes doivent prendre conscience que chacun d'entre nous a en mains son propre destin. Face aux difficultés, nous devons d'abord fédérer les énergies et faire taire les égoïsmes et les attentismes.

Mais il ne s'agit pas pour nous de gérer seulement le présent morose mais aussi d'anticiper l'avenir et de prévoir des lendemains qui chantent. Les efforts que nous déployons, les projets que nous développons (réhabilitation des maison Chemarin et Michel, extension du Hameau des Ormes, aménagement place de la Gendarmerie, halte-garderie...), tout cela doit porter ses fruits si nous nous unissons tous, sans pour autant renier nos différences et nos opinions.

Bonne année à chacun d'entre vous, à ceux qui vous sont proches, à ceux qui vous sont chers et dont vous avez la responsabilité.

Que 2004 soit pour nous tous une année d'efforts à la fois bien compris et récompensés.

Christian MAZUÉ

[sommaire](#)

SOMMAIRE

Page 1	: Mot du Maire
Page 2	: Sommaire
Pages 3 à 5	: Budget Communal
Page 6	: La Voirie Communale
Pages 7 et 8	: Opération "Cœurs de Villages"
Page 9	: Agrandissement du cimetière
Page 10	: Transfert de la Coopérative Agricole
Pages 11 et 12	: Projet Halte-Garderie
Page 13	: Aménagement Place de la Gendarmerie
Page 14	: Les lotissements communaux
Pages 15 à 17	: Le Village des Meuniers
Pages 18 et 19	: La Galerie Européenne de la Forêt et du Bois
Page 20	: L'Office Nationale des Forêt
Page 21	: R.P.I. Dompierre - Montmelard
Page 22	: Garderie Péri-Scolaire et Centres de Loisirs
Page 23	: Bibliothèque Municipale
Page 24	: L'A.D.M.R.
Page 25	: Service de soins à domicile
Page 26	: Le recensement de la population
Page 27	: Le Fleurissement
Page 28	: Les Dompierre de France
Page 29	: Au Foyer Rural
Page 30	: L'Amicale des Sociétés
Page 31	: Le Comité des Fêtes
Page 32	: Le C.A.I.D.
Pages 33 et 34	: Football Club Dompierre - Matour
Page 35	: Les Aînés Dompierrois
Page 36	: Don du Sang
Page 36	: F.N.A.C.A.
Page 37 et 38	: Calendrier des Manifestations 2004
Page 39 et 40	: Etat-Civil
Page 41 et 42	: Adresses utiles
Page 43	: Infos
Pages 44	: Vos Idées

BUDGET COMMUNAL 2003

SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
<u>Opérations :</u>		Subventions d'investissement	530 087
- Travaux Voirie	40 000	Emprunts et dettes assimilées	465 124
- Divers bât.iments communaux	37 000	Remboursements F.C.T.V.A.	19 999
- Acquisition matériel	7 600	Affectation résultats	282 997
- Acquisitions foncières	33 500	Virement de la section de fonctionnement	323 469
- Travaux église Meulin	40 550	Solde d'exécution 2002 reporté	37 193
- Const. nouvelle gendarmerie	671 719		
- Const. bâtiment multifonctions	460 000		
- Extension Hameau des Ormes	130 000		
- Travaux halte garderie	130 000		
Remboursement d'emprunts en capital	90 000		
Dépôts et cautionnements	1 500		
Participation SAEM SOGEAL	17 000		
TOTAL	1 658 869	TOTAL	1 658 869

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Charges à caractère général	196 900	Produits des services	5 400
Charges de personnel	225 900	Impôts et taxes	202 361
Autres charges de gestion courante	86 100	Dotations et participations	321 910
Atténuation de produits	12 000	Autres produits de gestion courante	115 000
Charges financières	65 000	Atténuation de charges (Remb. C.E.C. / Emplois jeunes)	20 000
Dépenses imprévues	3 538	Produits exceptionnels (ventes terrain de Challes les Eaux + bâtiments gendarmerie)	240 000
Virement à la section d'investissement	323 469	Excédent antérieur reporté	8 236
TOTAL	912 907	TOTAL	912 907

Il a été instauré par décision, du Conseil Municipal, deux nouveaux budgets distincts à compter de l'année 2003 pour les réhabilitations des immeubles Chemarin et Michel en 6 logements locatifs et 2 locaux commerciaux

~ Budget logements sociaux ~

Dépenses d'investissement : 495 850 €
 Recettes : - Subventions : 196 064 €
 - Emprunt : 299 786 €

~ Budget locaux commerciaux ~

Dépenses d'investissement H.T. : 170 000 €
 Recettes : - Subventions : 45 490 €
 - Emprunt : 124 510 €

- Part communale des impôts locaux pour 2003 -

	<i>BASE D'IMPOSITION</i>	<i>TAUX</i>	<i>PRODUIT</i>
Taxe d'habitation	614 200 €	7,76 %	47 662 €
Taxe foncière - propriétés bâties	501 900 €	12,23 %	61 382 €
Taxe foncière - propriétés non bâties	100 900 €	33,09 %	33 388 €
Taxe professionnelle	541 600 €	7,04 %	38 129 €
TOTAL	<i>/</i>	<i>/</i>	180 561 €

- Les taux d'imposition dans le canton -

	Taxe habitation		Taxe foncière Propriété bâtie		Taxe foncière Propriété non bâtie		Taxe professionnelle		T.E.O.M.
	Cne	CdC	Cne	CdC	Cne	CdC	Cne	CdC	
BRANDON	6,14	2,27	8,50	3,27	21,44	11,09	6,80	2,57	9,93
LA CHAPELLE	5,40	2,27	7,61	3,27	25,43	11,09	4,04	2,57	9,93
DOMPIERRE	7,76	2,27	12,23	3,27	33,09	11,09	7,04	2,57	9,93
MATOUR	8,78	2,27	11,51	3,27	56,66	11,09	9,60	2,57	9,93
MONTAGNY	5,52	2,27	6,65	3,27	27,76	11,09	17,84	2,57	9,93
MONTMELARD	5,09	2,27	9,04	3,27	27,06	11,09	8,30	2,57	9,93
TRAMBLY	4,01	2,27	7,08	3,27	29,19	11,09	4,14	2,57	9,93
TRIVY	7,28	2,27	10,3	3,27	29,77	11,09	9,27	2,57	9,93

Cne = Commune CdC= Communauté de Communes TEOM = Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

BUDGET COMMUNAL (FIN)

Au mois de Novembre, les habitants de Dompierre n'ont pas manqué de s'étonner devant leur feuille d'impôts. Certains n'ont pas hésité à nous interroger (et ils ont bien fait) sur l'augmentation d'un certain nombre d'impôts et taxes locales.

Voici quelques éléments pour comprendre les précédentes données :

- Le taux des taxes communales n'a augmenté que de 1,99 % alors même que l'inflation a été de plus de 3 %. Si les taux n'augmentent jamais, la commune s'appauvrit d'année en année.
- Depuis quelques années, de nombreuses compétences ont été déléguées à des structures intercommunales (assainissement, ordures ménagères, électrification, enfance et jeunesse...). D'autres compétences qui étaient dévolues à l'Etat ont été transférées au Département (aménagement du territoire, aide aux personnes âgées (APA)). Ces transferts risquent encore de s'accroître avec la loi de décentralisation votée cette année (routes nationales, R.M.I., R.M.A...). Enfin, les règles évoluent sans cesse (sociales, environnementales...).

Deux exemples pour illustrer ces propos :

- En 2002, la Communauté de Communes qui a la compétence ramassage des ordures ménagères a décidé, pour réaliser des économies, de déléguer cette compétence au SIRTOM. Quelques mois plus tard, suite aux problèmes sur le four incinérateur de Cluny, le SIRTOM a été obligé d'arrêter l'incinération sur place et fait transporter les ordures à St-Aubin-en-Charolais pour les enfouir, d'où des dépenses particulièrement importantes (transport, procès, indemnisation des riverains...).

- Autre exemple concernant cette fois-ci l'assainissement. De nouvelles normes à respecter et de nouveaux critères à appliquer en 2005 ont obligé la Communauté de Communes, qui a la compétence assainissement, à augmenter la redevance d'assainissement.

En conclusion : à chaque fois que nos représentants nationaux ou européens modifient les règles, cela engendre des coûts supplémentaires qui sont répercutés par la collectivité compétente (Conseil Général, Communauté de Communes, Syndicat Mixte, Commune) sur le contribuable.

[sommaire](#)

LA VOIRIE COMMUNALE ET RURALE

L'amélioration, l'aménagement, la sécurisation des nombreux chemins communaux demeurent une préoccupation permanente de la Commission Municipale de la Voirie.

Après consultation de diverses entreprises par l'intermédiaire de la Direction Départementale de l'Équipement, c'est l'entreprise SOCAFL de Pont de Veyle qui a été retenue pour un montant facturé de 27 918 Euros T.T.C. Des enduits bi-couche ou mono-couche ont concerné les secteurs suivants :

- Route de la Toule
- Vieille Route
- Route de Monnet
- Chemin des Terres

Régulièrement, les préposés communaux à la voirie réalisent divers aménagements de fossés, poses d'aqueducs.

Dernièrement, plusieurs chemins ont subi des dégradations importantes, suite aux pluies diluviennes. Ils seront remis en état.

Une cureuse de fossés a été essayée cette fin d'année pour un gain de temps. Il nous semble que l'essai est concluant.

Pour l'année 2004, un devis sera demandé à l'entreprise SIVIGNON de Vendennes les Charolles afin de refaire les chemins en grès dur.

Certains chemins sont obstrués alors qu'ils ne devraient plus l'être. Un courrier sera envoyé aux propriétaires concernés.

François NESME

[sommaire](#)

OPERATION "CŒURS DE VILLAGES"

Les travaux de réhabilitation des maisons "Chemarin" et "Michel" au centre du bourg vont démarrer le 05 Janvier prochain.

Comme prévu, ce sont, au total 6 logements locatifs qui vont être créés et 2 locaux commerciaux ; ces 2 locaux sont d'ores et déjà loués. Celui situé dans la maison "Chemarin" à la pharmacie Poinot et l'autre dans la maison "Michel" à Groupama Rhône Alpes.

Ce chantier a été confié, après appel d'offres, aux entreprises suivantes :

N° lots	Désignation des lots	Entreprise	Montant Offre H.T.
1	Gros œuvre – Maçonnerie	PROST	133 453,75 €
2	Charpente bois – Couverture tuile – Zinguerie	AURAY Frères	34 448,43 €
3	Menuiseries extérieures bois – Fermeture – Serrurerie	LAFFAY André	39 268,59 €
4	Menuiserie intérieures bois	LAFFAY André	51 265,25 €
5	Doublage – Cloisons – Peintures – Tentures	COLIN	100 309,95 €
6	Plomberie – Sanitaires	MULOT	21 591,83 €
7	Electricité – Chauffage électrique accumulation	BOITIER	35 574,99 €
8	Carrelages – Faïences	BERRY	4 246,40 €
9	Sols collés	MARTIN-REBEUF	16 521,55 €
10	Enduits de façades	PINTO	38 384,98 €
11	Façades aluminium	S.A.M.	11 312,00 €
12	Terrassement – V.R.D.	H.B.T.P.	24 141,66 €
13	Démolition	CHABANON	20 000,00 €
TOTAL			530 519,38 €

S'ajoutent à ces travaux, les honoraires du maître d'œuvre (Cabinet d'architecture Robin à Mâcon), du maître d'ouvrage délégué (O.P.A.C. 71), du contrôle technique et de la coordination de sécurité.

Le coût total de l'opération est estimé à 650 000 € H.T. en tenant compte d'une marge pour imprévus.

C'est un investissement important que va réaliser la Commune mais primordial pour revitaliser et égayer la rue centrale dans ce secteur.

OPERATION "CŒURS DE VILLAGES"

Le Conseil Municipal a sollicité l'ensemble des aides possibles pour cette opération :

- Europe au titre du F.E.O.G.A.
- Conseil Régional de Bourgogne au titre du dispositif "Cœurs de Villages"
- Etat au titre du Palulos
- Subvention ministérielle

Un emprunt sera sollicité pour le financement du solde de cette réhabilitation.

La mensualité de cet emprunt sera couverte par les 8 loyers

D'ores et déjà les candidats locataires peuvent se renseigner et s'inscrire en Mairie.

4 logements sur 2 niveaux dans la maison Chemarin

1^{er} étage : 1 T4 et 1T2

2^{ème} étage : 2 T3

2 logements sur 2 niveaux dans la maison Michel

1^{er} étage : 1 T3

2^{ème} étage : 1 T3

Ce chantier est programmé pour une durée de 8 mois et les futurs locataires devraient emménager au 1^{er} Septembre 2004.

AGRANDISSEMENT DU CIMETIERE

En 1975, le Conseil Municipal de l'époque, estimant que le cimetière était quasi-complet, avait décidé de son agrandissement. Pour cela, il avait procédé à l'acquisition de deux parcelles en 1977 auprès de Mme Veuve Descombes et auprès de Mme Prost de Montmelard.

Mais depuis ces acquisitions, rien n'avait été fait exceptée la réalisation du parking situé à côté du cimetière actuel.

En 2002, le Conseil Municipal, constatant que le cimetière était complet et en application d'une loi fixant le nombre de places disponibles à 5 fois le nombre de décès annuels, décida de lancer une procédure d'agrandissement. Mais au lieu de se contenter d'aménager les parcelles acquises en 1977, ce qui n'aurait permis d'obtenir qu'une cinquantaine d'emplacements, la commission municipale chargée du dossier proposa un agrandissement plus conséquent permettant d'obtenir à terme environ 200 places.

L'étude de l'aménagement du cimetière fut confiée au Groupe Élabor, spécialiste dans le domaine funéraire. Celui-ci réalisa un relevé de toutes les tombes existantes et procéda à l'informatisation du plan précis. Après acquisition d'un logiciel de gestion des cimetières, la secrétaire de Mairie entreprit un gros travail de saisie des concessionnaires des tombes et des personnes inhumées.

Parallèlement, des contacts furent pris avec les héritiers Bailly, propriétaires en indivision du terrain jouxtant les parcelles achetées en 1977, et un accord de principe fut trouvé.

Le Groupe Élabor put alors procéder à une étude de l'agrandissement. Un premier plan fut remis à la commission municipale. Deux options étaient envisagées : soit une extension classique avec des allées à angles droits permettant d'aligner 333 tombes et 12 urnes, soit une extension avec aménagement paysager permettant d'obtenir 195 emplacements, 54 urnes et un columbarium circulaire de 8 cases.

Après examen des 2 plans par la commission municipale, la deuxième option fut retenue mais avec des rectifications permettant d'une part d'agrandir le parking et d'autre part d'élargir le chemin descendant sur la Vernée.

Le Groupe Élabor procéda à ces rectifications et remit un nouveau projet qui fut adopté par le Conseil Municipal. Cet agrandissement permettra donc d'obtenir 238 emplacements, 54 urnes semi-enterrées et un columbarium circulaire de 8 cases.

Le terrain des consorts Bailly a été acheté courant novembre 2003 et les travaux devraient débiter au printemps 2004. Dans un premier temps, les cantonniers feront un défrichage de la parcelle acquise puis un nivellement. Ensuite il sera procédé à la clôture de l'ensemble grâce à un mûr se mariant le plus possible avec le mûr actuel et un portail identique à ceux existants. Un passage sera alors créé entre les deux cimetières et une première tranche d'emplacements sera aménagée le long du cimetière existant.

Enfin, il faut signaler qu'une nouvelle procédure de reprise des tombes à l'état d'abandon a débuté à la Toussaint 2003 et prendra fin dans 3 ans. Toutes les personnes qui ont des renseignements concernant les tombes déclarées à l'abandon (petit panneau planté sur la tombe) sont priées de contacter le secrétariat de Mairie.

[sommaire](#)

TRANSFERT DE LA COOPERATIVE AGRICOLE

Depuis avril 2002, la Municipalité est en pourparlers avec les responsables d'AC2B qui gère la Coopérative Agricole.

Les discussions portent sur le déménagement de leurs locaux vers la Zone Artisanale de Chassigneux, dans le bâtiment-relais actuellement occupé par la Société SDEL (pour 1/3 seulement).

Quelles sont les raisons qui poussent à ce transfert ?

- D'une part, la coopérative, installée à l'entrée du village, ne dispose plus suffisamment de place. Elle est donc obligée de stocker sur le parking de la bascule et sur les trottoirs attenants. Ce désagrément, en plus de ne pas être facile à gérer, accroît les risques encourus par le personnel (traversée de la chaussée en autre) et dénature l'environnement.
- D'autre part, il nous appartient de proposer aux dirigeants d'AC2B une perspective d'évolution sous peine de voir se réaliser dans une commune voisine, ce qui aurait pu être chez nous.

Après plusieurs mois de propositions et contrepropositions, un accord a été trouvé. AC2B prendrait en location-vente sur 12 ans pour un montant de 9 000 € H.T. annuel, le bâtiment-relais à la Zone Artisanale et le terrain attenant.

A l'issue des 12 ans, elle en deviendra propriétaire. Le nouvel ensemble passera sous enseigne GAMM VERT et pourra développer encore plus son activité "vente de matériaux de construction". Enfin, elle ouvrira une nouvelle activité "pépinière".

Le nouveau bâtiment sera plus grand avec un magasin de 250 m² et des réserves de 450 m².

Un parking de 16 places permettra l'accueil de la clientèle. Le terrain jouxtant la bâtiment (côté Dargaud) permettra une extension future.

Les travaux devraient débuter au Printemps 2004 pour un transfert de l'activité courant Septembre avec une inauguration lors du week-end "portes ouvertes" de la Zone Artisanale.

[sommaire](#)

PROJET HALTE-GARDERIE

- Depuis le 1er janvier 2003, un accueil périscolaire fonctionne avec la création du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique "Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne". Une vingtaine d'enfants sont concernés dont 10 de maternelle. Cet accueil est réalisé provisoirement dans les locaux scolaires mais ne satisfait ni les enseignants, ni les responsables de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Le Relais Assistantes Maternelles intervient depuis de nombreuses années dans la salle du Foyer Rural (actuellement hébergé au camping), mais les locaux ne sont pas adaptés. Ce service accueille des parents d'enfants et des aides maternelles venant de tout le bassin de vie de la région de Dompierre. La présence de ce service de proximité est très appréciée.
 - L'organisation de Centres de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H.) a commencé au cours de l'année, le mercredi et durant certaines vacances scolaires. Ils sont organisés et gérés par le S.I.V.U. "Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne". Mais l'absence de locaux adaptés oblige un déplacement fréquent des enfants sur Matour.

Devant ces différentes constatations, un projet d'aménagement d'une structure d'accueil "Petite enfance et adolescence" a été étudié par Monsieur Ledauphin, Maître d'œuvre. Il consisterait à réhabiliter complètement le bâtiment administratif de l'ancienne gendarmerie (appartenant à la commune) qui a comme avantage d'être situé à proximité immédiate des écoles maternelle et primaires.

L'ensemble de cette structure présente une surface totale de 156,40 m². L'aménagement intérieur pourrait se décomposer comme suit :

* 1 salle d'activité	37,80 m ²
* 1 Centre de loisirs	26,20 m ²
* salles de repos	11,40 m ²
* 1 office	12,60 m ²
* 1 préau couvert	33,20 m ²
* dégagement, rangement, sanitaires, etc.	35,20 m ²

Coût H.T.	Aménagement des locaux	119 000 €
	Acquisition mobilier et matériel	22 900 €
	TOTAL	141 900 €
Financement	Subvention de la CAF	72 000 €
	Subvention du Conseil Général	21 960 €
	Autofinancement par emprunt	47 940 €
	TOTAL	141 900 €

PROJET HALTE-GARDERIE (SUITE)

Les locaux seront ensuite mis à disposition du SIVU par convention, moyennant une redevance d'occupation qui permettra de couvrir le remboursement des annuités d'emprunts.

La Commune payant une contribution financière annuelle au SIVU, les frais de fonctionnement seront intégralement pris en charge par le Syndicat qui s'en fera rembourser environ 80 % par la CAF au titre des différents contrats liés à l'enfance.

Fonctionnement des différents services

- Garderie périscolaire

L'installation de cette nouvelle structure permettra un meilleur fonctionnement de l'accueil des jeunes enfants en leur apportant un confort et un environnement agréable et adapté.

Les horaires d'ouverture seront :

Les matins avant la classe : de 07 h 15 à 08 h 45

Les soirs après la classe : de 16 h 15 à 18 h 30

- Halte-garderie

Afin de faire une complémentarité avec les garderies de Matour et Tramayes, l'ouverture de cette structure "Petite Enfance" est prévue les mardis et mercredis avec des horaires d'ouverture différenciés permettant d'offrir un service global sur l'ensemble du territoire du SIVU.

Pour privilégier la cohérence de l'accueil, l'encadrement sera assuré par une éducatrice "jeunes enfants" embauchée pour les trois garderies du S.I.V.U. (le poste complémentaire pourra être tenu par la personne chargée de l'accueil périscolaire).

- Le Relais assistantes maternelles

Le Relais "Assistants Maternelles" aura un bureau dans cette structure pour accueillir les enfants et les usagers lors des matinées d'éveil et d'écoute. L'utilisation sera de 6 heures par semaine à raison de 47 semaines par an.

- Les Centres de Loisirs (C.L.S.H.)

Ils s'installeront dans ce même bâtiment et fonctionneront en alternance avec ceux de Matour et Tramayes par période d'une semaine (du Lundi au Vendredi) : soit 50 h pendant les vacances scolaires

Jean-Pierre BENAS

[sommaire](#)

AMENAGEMENT PLACE DE LA GENDARMERIE

Suite à la construction de la nouvelle Gendarmerie, le Conseil Municipal a demandé à l'OPAC de Saône et Loire une étude sur l'aménagement de l'espace situé entre l'entrée de la Gendarmerie et la Rue Nouvelle.

Cette demande fait suite à 2 constats :

- la sécurité par l'accès à l'Ecole du Haut n'est pas assurée (manque de stationnements, en particulier les jours de marchés, passages fréquents et dangereux rue du Cimetière...).

- la place devant la Gendarmerie n'offre pas une image très positive aux nombreuses personnes qui accède à la Gendarmerie (trous, boue, aucune matérialisation...).

Le dossier a été confié à Roland Simonet, qui après recensement des besoins, a commandé une étude à Monsieur Ravier de la Direction Urbaine et de l'Aménagement à l'OPAC de Saône et Loire.

Le rapport a été rendu début Juin. Il insiste sur le choix d'un aménagement d'espace public de qualité, qui offrirait des places de stationnement en nombre suffisant pour l'école et les habitants les jours de marché.

Ce projet serait subventionné par le Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre de l'opération "Cœurs de Villages".

Actuellement, le dossier est en phase de finalisation, avec entre autre, des discussions avec les riverains en vue de l'acquisition d'une petite parcelle de terrain jouxtant la place.

Roland SIMONET

[sommaire](#)

LES LOTISSEMENTS COMMUNAUX

La vente des terrains dans les deux lotissements de "La Croix de Mission" et "Les Pesses" s'est accélérée cette année.

La Municipalité souhaite la bienvenue à tous les nouveaux résidents.

Actuellement, plus que 3 lots sont disponibles à la vente au lotissement de La Croix de Mission et de nombreuses demandes d'informations sur ces parcelles restantes à la vente sont enregistrées régulièrement en Mairie.

Les deux derniers lots du lotissement Les Pesses viennent d'être vendus.

En 2004 sont prévus les travaux de voirie définitive à l'intérieur de ces lotissements.

Le prix attractif de 10,68 € le m² reste toujours en vigueur.

Il est rappelé que ces lots sont entièrement viabilisés avec l'ensemble des réseaux sur place : assainissement, eau, électricité, téléphone.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie et à en parler autour de vous.

Une Commission Municipale vient d'être constituée pour réfléchir sur la création d'un ou de deux nouveaux lotissements aux abords du Bourg.

Le Maire et le Conseil Municipal sont ouverts à toutes les propositions.



Il est important pour la Commune de connaître les maisons ou appartement à vendre ou à louer sur son territoire.

En effet, régulièrement des personnes contactent la Mairie pour savoir les possibilités d'acquisition ou de location à Dompierre les Ormes

Située sur un axe routier privilégié, à mi-distance entre Paray le Monial et Mâcon, notre Commune, avec tous les commerces et services, est très convoitée par des personnes souhaitant un cadre de vie tranquille avec un environnement agréable.

N'hésitez pas à apporter au Secrétariat de la Mairie vos propositions immobilières.

[sommaire](#)

LE VILLAGE DES MEUNIERES

Dans un contexte international où l'activité touristique a connu quelques difficultés en 2003, notre activité s'est à peu près maintenue. L'hébergement a marqué un léger recul dans le tourisme de passage mais les séjours réservés à l'avance ont connu une nette augmentation. La haute saison de juillet et août a connu un remplissage maximum mais ces bons résultats restent grevés par une occupation très moyenne en mai, juin et septembre pour le camping et presque inexistante pour le locatif basse saison. Les recettes sont en augmentation de 7 % malgré une baisse de fréquentation de 3 % (pour le département de Saône-et-Loire, cette baisse est de l'ordre de 8 %).

FRÉQUENTATION

La fréquentation globale sur la saison de mai à septembre est en baisse de 3 % par rapport à 2002.

Fréquentation mensuelle

En nombre de nuités, les mois de mai, août et septembre ont enregistré une baisse de fréquentation, alors que les mois de juin et juillet ont enregistré une hausse.

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
- 32 %	+ 32 %	+ 7 %	- 23 %	- 65 %

Nationalités

Nos clients habituels sont majoritairement Hollandais, Français et Britanniques. Cette saison, nous avons eu moins de Hollandais et plus de Français et de Britanniques., ainsi que des Suisses et des Belges. La fréquentation des Scandinaves reste stable.

Canaux d'accès

Notre clientèle est en majorité une clientèle de passage qui arrive sans réservation, par le biais des guides de campeurs.

La clientèle qui réserve le fait de plus en plus par emails, après nous avoir connu par les guides qui mentionnent notre site ou directement en ayant consulté le site du Village des Meuniers.

En juillet et août, 41 % de nos clients étaient déjà venus au moins une fois.

RECETTES

	Camping	Location	Hébergement	Bar	Piscine	Boutique	Ventes annexes	TOTAL
2003	141 068	66 294	207 362	64 630	13 153	21 669	8 683	315 497
2002	140 221	36 260	176 481	52 525	6 534	28 366	7 219	271 125
<i>Variation</i>	+ 0,6 %	+ 82 %	+ 17 %	+ 12 %	+ 102 %	- 30 %	+ 20 %	+ 16 %

Le chiffre d'affaires global a augmenté en 2003 de 7 %.

LE VILLAGE DES MEUNIERES

Hébergement

Faible augmentation du chiffre d'affaires CAMPING liée à la baisse de fréquentation. La canicule a fait fuir nos clients âgés et les familles avec de jeunes enfants ont préféré la mer. Cette baisse est malgré tout compensée par l'augmentation des tarifs.

Forte augmentation du chiffre d'affaires CHALETS due à l'augmentation des tarifs et à l'ouverture de 4 nouveaux chalets.

Bar-Restaurant

Augmentation du chiffre d'affaires due sans doute à l'effet canicule et à une meilleure gestion du personnel et des stocks. On peut cependant faire mieux en arrêtant la restauration classique (qui coûte chère à produire : coût du personnel et infrastructure inadaptée) et en développant le snack.

Piscine

Chiffre d'affaires doublé à cause de l'augmentation des tarifs des entrées de 1 € et à l'effet canicule. Cette forte augmentation a été réalisée alors même que l'amplitude d'ouverture était réduite : uniquement les week-end en juin et seulement les après-midi en juillet et août, ce qui a permis une diminution des coûts du maître-nageur sauveteur.

Boutique

Forte dégradation du chiffre d'affaires due en partie à la non vente de journaux étrangers (le nouveau dépositaire local refusant de nous livrer). Mais cela ne justifie pas une telle différence et il faudra essayer d'analyser les causes. Les produits proposés n'étaient pas adaptés aux besoins de la clientèle. Les produits d'épicerie étaient trop variés alors que sur ce créneau, on ne devrait faire que du dépannage. Pas assez de produits " à touristes". Il faut également revoir la présentation générale de la boutique car elle n'est vraiment pas attractive.

Ventes annexes

Faible augmentation due en partie à la canicule : beaucoup moins de chiffre d'affaires pour le minigolf et les jetons machine à sécher.

DÉPENSES

	SAISON	HORS SAISON	TOTAL
FONCTIONNEMENT	73 540,79	11 459,38	104 812,39
PERSONNEL	134 052,00	37 774,00	171 826,00
BAR			29 495,38
BOUTIQUE			15 916,62
TOTAL			322 050,39

LE VILLAGE DES MEUNIERES

Une réelle diminution des dépenses de fonctionnement apparaît en 2003 : - 6 % alors même que les dépenses 2003 sont pour une année entière, celles de 2002 correspondant à 7 mois (juin à décembre).

Ces dépenses peuvent être encore jugulées en 2004 par une diminution des frais de personnel (pas ou peu de personnel l'hiver et recours au personnel saisonnier l'été, sans passer par des prestataires de services) et par un meilleur contrôle des dépenses d'énergie. D'autre part, les recettes ne représentent que 3 mois d'activité – certes les plus forts – mais nous devons vraiment pouvoir à terme générer plus de recettes en hors saison afin de couvrir les dépenses hors saison qui représentent 20 % du total des charges (essentiellement de l'énergie et du personnel).

CONCLUSION

En poursuivant l'effort accompli en 2003 et en développant de nouveaux axes de commercialisation en 2004, le résultat devrait continuer à grandement s'améliorer, donnant au complexe touristique une gestion saine et équilibrée lui permettant de continuer à jouer son rôle moteur pour l'économie locale. En effet, outre les 20 000 € d'achats effectués directement par le complexe touristique auprès des commerçants locaux, les retombées économiques sont très importantes pour le commerce local auprès duquel les vacanciers s'approvisionnent en majorité. On peut dire que le camping a joué son rôle en revitalisant le village et en permettant aux habitants de garder tous les services et commerces nécessaires à une vie en milieu rural.

Flash de dernière minute

En 2002, le Conseil Municipal, conscient de l'accroissement du déficit au Complexe Touristique au fur et à mesure de la réalisation des investissements, a décidé de confier dans une délégation de service public, la gestion à une société privée, dans le but d'une plus grande souplesse.

Après appel d'offres, c'est la SOGEAL (société d'économie mixte détenue à 85 % par la Commune) qui a remporté le marché pour 10 ans en contrepartie d'une redevance de 91 500 € H.T.

Mais au bout de 2 ans, la SOGEAL, ne réussissant pas à dégager de bénéfices permettant le paiement des redevances, la Commune a décidé de mettre fin au contrat d'affermage au 31/12/2003 à minuit et de reprendre la gestion du Complexe Touristique en gestion municipale à compter du 01/01/2004.

L'expérience n'aura cependant pas été négative puisqu'elle a permis d'avoir une vision d'ensemble du complexe touristique. Un plan drastique d'économies a été engagé dès 2003 et doit se poursuivre dans les années à venir.

Parallèlement, un important effort de commercialisation est entrepris afin que notre Complexe Touristique arrive, dans quelques années, à équilibrer ses comptes.

Christian MAZUÉ

[sommaire](#)

LA GALERIE EUROPEENNE DE LA FORET ET DU BOIS

Une première année conforme à ses promesses

La Galerie est ouverte au public depuis le mois de novembre 2002. Elle a été créée par le Conseil général de Saône et Loire qui la dirige et l'administre. Avec l'Arboretum de Pézanin, elle constitue un site unique en France dédié à la forêt et au bois.

La Galerie du Bois répond à trois OBJECTIFS :

- **Renforcer l'attractivité touristique de la Bourgogne du Sud.**

Pour répondre à cet objectif, elle dispose sur 400 m² d'un Musée permanent de la Forêt et du Bois. Cette exposition a été créée au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris et présente avec une **muséographie contemporaine et esthétique**, des objets, panneaux, et totems, retraçant un panorama complet de la relation entre l'homme, la forêt et le bois.

La Galerie du Bois a reçu près de **25 000 visiteurs** depuis son ouverture, cela correspond à 75 visiteurs par jour en moyenne. Elle a reçu près de 150 groupes au cours de cette première année. Elle est un des principaux sites touristiques de la Bourgogne du Sud. Elle est le premier site de France par sa fréquentation, sur une thématique généraliste forêt-bois.

- **Contribuer à l'animation artistique et économique de la Saône et Loire.**

La Galerie dispose d'un espace majestueux de 1 500 m² sur deux niveaux ouvert à des expositions temporaires se renouvelant deux fois par an en avril et en octobre. L'importance de la surface consacrée aux expositions temporaires renforce la singularité d'un équipement comme celui de la Galerie du Bois.

Le premier niveau (800 m²) est ouvert à des expositions techniques et thématiques. Thèmes traités : la construction bois, le bois énergie. Thèmes à venir en 2004 : le bois et l'alimentaire, et le Douglas.

Le deuxième niveau (700 m²) est ouvert aux artistes qui s'expriment avec le matériau bois ou sur une thématique forêt-bois. Ont déjà exposés des sculpteurs, des designers, des tourneurs, mais aussi des peintres, des photographes et des plasticiens. Le choix des œuvres présentées repose sur une volonté de montrer le bois dans une esthétique contemporaine inhabituelle. La Galerie associe des expressions artistiques différentes ou de différentes régions de France ou d'Europe.

Les visiteurs retiendront de 2003 la fabuleuse fresque de Lucien Bénéière, les grandes voiles de Régine Lehmann, les sculptures de Christian Oddoux, les meubles faits avec des branches par Alain Girelli.

LA GALERIE EUROPEENNE DE LA FORET ET DU BOIS

Mais ce qui aura marqué le plus les habitants de Dompierre au sujet de la Galerie en 2003, ce sont les différentes animations et événements, que ce soit la marche organisée en mars par la CAID avec 500 participants ou la 1^{ère} journée des associations organisée par la communauté de communes avec 800 personnes en septembre, mais aussi les journées portes ouvertes à l'occasion de la semaine du bois en mai (1 500 visiteurs en 2 jours) ou bien entendu le centenaire de Pézanin. Cet événement considérable a attiré 2 800 personnes dont 950 ont visité la Galerie. Il a été l'occasion de voir citer Dompierre les Ormes au journal télévisé de 20h00 de TF1.

- **Apporter un soutien au développement économique de la filière bois.**

La Galerie du Bois dispose d'un équipement complet permettant d'organiser ou d'accueillir des manifestations professionnelles de qualité : auditorium de 150 places, 2 salles de séminaires, une salle de restauration de 150 places assises, et un espace permettant d'organiser des expositions, salons, défilés, etc.

La Galerie du Bois a **accueilli des manifestations des organismes ou entreprises suivantes** : Comité Départemental du Tourisme, Logis de France, Union de la Coopération Forestière Française, association France Douglas, Inter Régions Bois, La Poste, Centre Français de la Propriété Forestière, Entreprise Ducerf, entreprise Fargeot, Association Française des Tourneurs d'Art sur Bois, Chambre de Commerce et d'Industrie de Mâcon, Chambre d'agriculture, Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement de Saône et Loire, etc.

La Galerie est ouverte toute l'année de 14 à 18 heures et de 10 à 18 heures en juillet et août, tous les jours sauf le lundi. Jours de fermeture : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 25 décembre.

Pierre-Yves LEGRAND
Directeur

Contact : Pierre-Yves LEGRAND, Directeur

T : 0-385-50-37-10

F : 0-385-50-37-20

Courriel : py.legrand@cg71.fr

Site : www.gefb-cg71.com

Adresse : La Croix mission - 71520 Dompierre les Ormes

[sommaire](#)

L'OFFICE NATIONAL DES FORETS

Cent ans ! C'est fait, nous avons fêté un centenaire toujours vert à Dompierre-les-Ormes ! Malgré les secousses et les fracas d'un siècle le cap est franchi.

Toujours à découvrir, ce bel endroit ! La lumière n'est jamais tout à fait la même, le vent qui vient des vallons souffle des airs toujours différents. Le passant rapide peut s'y tromper et croire à la stabilité des éléments, mais celui qui est attentif, est récompensé de la couleur pourpre de la feuille, de la lumière aveuglante accrochée à cette goutte de pluie, du silence fait de mille bruits nés du vivant, même quand tout semble infiniment paisible, par le calme étonnant, toujours retrouvé ...

Cent ans, et toujours l'eau arrachée à la terre pour être hissée vers la lumière, et là, enfin, alchimie complexe des éléments qui deviendront nourriciers.

Cent ans, l'arboretum, alors comme ce n'est pas tous les jours, nous avons voulu fêter cela, et rendre un hommage à Philippe de Vilmorin qui l'a souhaité et fait naître dans le vallon creux de Pezanin. Le succès a été au rendez-vous, plusieurs milliers de personnes sont venues, parfois de loin, pour participer à l'événement.

En partenariat avec le Conseil Général de Saône et Loire et la Commune de Dompierre les Ormes, et sous le haut patronage de l'E.N.G.R.E.F (Ecole Nationale du Génie Rural et de Eaux et Forêts), fut organisé un colloque scientifique, les 2 et 3 octobre, dans l'auditorium de la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois.

Un arbre, pas n'importe lequel (davidia involucrata variété Vilmoriniana) est venu s'installer dans nos terres bourguignonnes du Sud, avec le soutien actif de Madame Nathalie de Vilmorin et celui de Madame Françoise Bruneau responsable du service Développement/Etudes-expertises pour l'agence O.N.F de Saône et Loire. Les médias en tous genres ont mis en valeur le travail accompli par tous pour que la fête soit réussie.

Pour faire suite à l'aspect scientifique et à l'hommage rendu à Philippe de Vilmorin, une vente de plantes de collection s'est déroulée les 4 et 5 octobre. Les exposants se sont déclarés heureux de l'accueil qui leur a été fait et sont prêts à revenir l'année prochaine.

A Pezanin, des guides ONF ont fait découvrir l'arboretum à plus de 600 personnes, malgré un temps capricieux. Les Jardiniers de France ont été un élément important de cette réussite collective, leur bonne humeur et leurs compétences ont été appréciées. Le prochain centenaire sera encore plus beau, nous nous en sommes tous fait la promesse...

Peu de saisons furent aussi difficiles, pourtant...Epreuves climatiques, des gelées printanières qui ont détruit fleurs et feuilles tendres. Trop de froid mal venu. Insolation prolongé . Triste été, assoiffant la nature ,les bêtes ... Et tout ce qui bouge. La pluie retrouvée nous joue des tours ! Une histoire d'eau en quelque sorte...Ne reste que l'hiver pour nous consoler. Enfin, les sapins !

Au cours de cette année, le partenariat avec la Commune de Dompierre les Ormes s'est renforcé, chacun étant bien conscient que les atouts locaux étaient des sources d'un développement profitable à tous. J'ajoute un grand merci au personnel communal pour le sérieux et la qualité du travail accompli à Pezanin.

**Au nom de l'ONF,
je souhaite à chacun le meilleur pour cette nouvelle année.**

Patrick MAZOYER

[sommaire](#)

R.P.I. DOMPIERRE - MONTMELARD

Quelques changements...

Juin 2003 a vu trois départs en retraite dans le R.P.I. : Guy et Annie Paccaud à Dompierre et Marie-Jo Goyard à Montmelard.

Nous souhaitons à ces 3 enseignants, appréciés de tous, une agréable retraite.

Ces départs ont donc entraîné des changements au sein de l'équipe pédagogique du R.P.I. Deux nouvelles institutrices ont fait leur rentrée à l'école de Dompierre : Brigitte Clerc qui a en charge les élèves de grande section de maternelle et de CP et Adeline Lorton qui fait fonction de directrice et s'occupe des élèves de CE1 et CE2. La classe maternelle, qui accueille les enfants dès 2 ans, est toujours assurée par Pierre-Gilles Laplace.

Les enseignants de maternelle sont aidés par Micheline Bourquin et Mimi Segain.

A Montmelard, c'est Florence Lecomte qui accueille les élèves de CM1 et CM2.

Notre R.P.I. compte actuellement 88 élèves.

Ça s'est passé en 2002-2003

De nombreuses manifestations telles que loto, vente de beignets, séances de cinéma rural, fête de l'Ecole... ont été organisées par les enseignants en collaboration avec les parents. Les recettes ont permis aux enfants de partir 5 jours en classe de mer au Lavandou pour l'école de Dompierre et 3 jours pour l'Ecole de Montmelard.

Semaine du goût

Nous remercions Franck Noly, boulanger, et Guillaume Simonet, restaurateur, qui, à l'occasion de la semaine du goût, ont préparé et offert un repas aux enfants.

En prévision...

Pour 2004, un séjour de découverte du monde du cirque est prévu pour l'ensemble des classes du R.P.I.

Les écoles du R.P.I. remercient par avance les municipalités et les populations de Dompierre et Montmelard pour l'aide et le soutien qu'elles apporteront.

Adeline LORTON
Directrice de l'Ecole

GARDERIE PERI-SCOLAIRE ET CENTRES DE LOISIRS

Bilan des différentes activités pour l'année

✓ La Garderie périscolaire

Elle marche très bien puisqu'on peut compter en moyenne entre 8 et 13 enfants le matin et entre 9 et 17 enfants le soir, ce qui est très dur à gérer (sachant que parmi les enfants, cinq ont moins de 5 ans). Ces très gros effectifs le soir (les plus gros du S.I.V.U.) ont nécessité un renfort, renfort assuré par une personne de la halte-garderie de Matour.

✓ Le centre de loisirs du mercredi

Le centre de loisirs accueille les enfants pour la journée ou la demi-journée. Actuellement il se déroule sur Matour faute de locaux adaptés à Dompierre. L'accueil est cependant réalisé à Dompierre le matin de 8 à 9 heures à la salle du centre social du Hameau des Ormes. Les enfants sont conduits à Matour en voiture. Le soir, le retour se fait à Dompierre entre 17 heures 15 et 17 heures 30.

Les activités proposées sont variées : jeux au gymnase ou à la zone de loisirs du Paluet, activités manuelles sur des thèmes, cuisine, coloriage, jeux de société...

Quelques sorties seront organisées plus tard dans l'année, suivant la météo et le nombre de participants.

✓ Les centres de loisirs des vacances

Cet été, il a très bien fonctionné car en moyenne, il y avait entre 20 et 25 enfants. La plupart des activités ont eu lieu sur Dompierre, à la salle du centre social du Hameau des Ormes (activités manuelles), au camping (piscine, mini-golf) ou à Pézanin (pêche, observation de la nature...).

Pour les vacances de Toussaint, de février, de Pâques et d'été, des centres de loisirs sont organisés pour accueillir les enfants de 4 à 12 ans, avec différents thèmes proposés.

Agnès DESMARIS

[sommaire](#)

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Quel bonheur de pouvoir assouvir sa passion de la lecture !

La bibliothèque de Dompierre est bien achalandée pour tous les âges et pour tous les goûts.

Possédant environ 1500 livres plus les 400 de la Bibliothèque Départementale de Prêt, le choix est vaste : documentaires, B.D., romans pour adultes, ados, enfants.

Et de plus, la bibliothèque est gratuite.

Elle est ouverte le Mardi de 10 heures à 10 heures 30 et le Samedi après-midi de 14 heures à 15 heures.

Innovation depuis la rentrée scolaire, les enfants sont accueillis avec leur maître le mardi après-midi (horaires variables). Ils choisissent un livre et bénéficient de la lecture d'un conte ou d'une histoire.

Cette année, nous avons pu acheter 82 livres dont 47 pour adultes et 25 enfants et reçu beaucoup de dons.

Merci à la Commune et aux généreux donateurs.

Voici quelques nouveaux titres :

"Implacables vendanges" : P. Bonin auteur régional
Policier : crime dans le Beaujolais

"Je vous demande le droit de mourir" : Vincent Humbert
Relance le débat sur l'euthanasie

"La tempête" : J. Guy Soumy
Tempête 99 mais aussi dans les cœurs

"Marie sans tête", "Les Gens du Mont Pilat", deux livres sur le début du siècle où l'on s'aperçoit que le manque de savoir lire est un gros handicap.

Nous avons également de très beaux documentaires sur les pompiers, le Canada, le foot, l'école, les légumes d'hier et d'aujourd'hui...

Les personnes qui seraient intéressées pour s'inscrire sont cordialement invitées à venir découvrir notre bibliothèque.

Bonne année à tous.

Les Responsables

[sommaire](#)

L'A.D.M.R.

L'association A.D.M.R. Dompierre, Beaubery, Vérovres est toujours aussi dynamique.

Bénévoles et salariés travaillent en étroite collaboration pour fournir des services à deux catégories de demandeurs :

➤ **Personnes retraitées** qui souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur foyer.

Soutien moral, ménage, repassage, portage des repas à domicile, toutes ces interventions sont là pour améliorer la vie quotidienne des personnes âgées.

La demande de prise en charge auprès des caisses se fait en déposant un dossier complet.

Contact : Colette DELORME (Trivy) au 03.85.50.27.08.

➤ **Familles**

En cas de maladie, maternité ou surcharge de travail, les salariés de l'association interviennent pour le ménage et le repassage.

Il faut là aussi déposer une demande auprès des caisses pour la prise en charge.

Contact : Marinette DUFOUR (Dompierre) au 03.85.50.22.03.

L'association A.D.M.R. de notre secteur fonctionne grâce à la volonté de tous les bénévoles qui donnent un peu d'eux-même pour aider les autres.

Si vous avez un peu de temps à nous consacrer, venez nous rejoindre. Merci d'avance.

L'A.D.M.R. organise quelques manifestations qui contribuent au bon fonctionnement de l'association :

Le 11 janvier 2004 : loto à la salle des fêtes de Dompierre

Début mai 2004 : vente de fleurs par les bénévoles de l'A.D.M.R. auprès des familles de nos 4 communes.

23 octobre 2004 : dîner dansant "poule au riz" à la salle des fêtes de Dompierre.

Henri MAZILLE

Coordinateur A.D.M.R.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Le Service de Soins à Domicile (S.S.A.D.) est une association affiliée à la Fédération A.D.M.R. de Saône et Loire.

Il a été créé en décembre 2001 et est géré par son Conseil d'Administration et son bureau.

Il emploie une infirmière coordinatrice qui est responsable du fonctionnement du service et de la coordination des interventions et des aides-soignantes qui effectuent les soins au domicile des personnes prises en charge.

L'objectif du S.S.A.D. est de faciliter le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou dépendantes, d'éviter une hospitalisation inadaptée, d'accélérer une sortie d'hôpital.

L'équipe S.S.A.D. assure des soins d'hygiène générale et de confort . Elle apporte une aide pour effectuer les actes essentiels de la vie courante (toilette, lever, coucher...) et réalise des actes de prévention.

La fréquence et la durée des interventions auprès des personnes varient en fonction des besoins.

Le S.S.A.D. travaille en collaboration avec les infirmiers libéraux (qui assurent tous les actes infirmiers nécessaires à la personne), ainsi qu'avec tous les autres intervenants : médecin, pharmacien, assistante sociale, kinésithérapeute, aide à domicile, famille...

Le S.S.A.D. a actuellement une capacité de 17 lits.

Il intervient sur les communes des cantons de Matour et Tramayes à l'exception des communes de Pierreclos et Serrières.

La demande de l'intervention du S.S.A.D. peut être faite pour toute personne de l'entourage du patient.

Une prescription médicale est indispensable, ainsi que l'accord du médecin conseil de la Caisse d'Assurance Maladie de l'usager. Les soins sont alors pris en charge à 100 %.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

S.S.A.D. du Haut Clunysois
Sylvie LAPALUS
6, rue de l'Hôpital
71520 TRAMAYES
☎ 03.85.50.51.84

[sommaire](#)

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Souriez... vous êtes recensés

Mars 1999 : 792* Dompierrois ont croisé sur leur route un agent recenseur.
Combien sommes-nous en 2004 ? C'est le recensement nouvelle formule qui nous le dira.

En effet, à partir de 2004, fini le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans.

Un nouveau partenariat, renforcé, se met en place entre les communes et l'INSEE, en application de la loi du 27 février 2002, relative à la démographie de proximité, afin de mettre à disposition des résultats réguliers, récents et fiables sur la population et les logements.

Concrètement ? Toutes les communes ne sont pas recensées la même année. L'opération est annuelle dans les communes de 10 000 habitants ou plus, uinquennale dans les autres (donc un recensement tous les 5 ans à Dompierre les Ormes : 2004, 2009, 2014...)

A compter de 2008, l'INSEE publiera chaque année les chiffres actualisés de la population dite "légale" de chaque commune et des résultats statistiques pour toutes les zones géographiques.

Ne négligeons pas ces opérations de recensement, car en plus du comptage mathématique, les informations relatives aux populations et à leurs migrations sont autant d'éclairage pour la mise en place des politiques publiques locales : politique sociale (conditions de logement, santé, personnes âgées), politique d'implantation d'équipements ou de services publics, ou politique visant les entreprises (étude de la dynamique des entreprises, analyse des secteurs d'activités...).

Rassurez-vous, toutes ces données sont purement statistiques et demeurent à l'INSEE. Mais il est important pour notre Commune que le maximum de personnes soit recensé à Dompierre. En effet, de nombreuses dotations de l'Etat sont basées sur le nombre d'habitants.

Alors entre le 15 janvier et le 15 février 2004, lorsque votre route croisera à nouveau celle d'un agent recenseur, réservez-lui le meilleur accueil (après vous être assuré de sa qualité d'agent recenseur, bien sûr).

LE FLEURISSEMENT

S'il est un fait qui n'a échappé à personne, il s'agit bien de la canicule qui a sévi plusieurs semaines cet été.

Ajoutez à cela un déficit pluviométrique et une sécheresse marquée depuis six mois, qui a obligé les Préfets de plusieurs départements à prendre des arrêts de restriction de la consommation d'eau, et toutes les conditions ont été réunies pour mettre à rude épreuve les animaux et les végétaux.

Malgré cette vague de chaleur, grâce à la volonté de toute l'équipe bénévoles, nous avons pu maintenir un fleurissement de qualité.

Le 21 juillet, malgré les orages violents de la veille et la pluie fine qui tombait ce jour-là, le jury départemental au cours de sa visite nous a adressé ses félicitations et nous a confirmé notre label "ville et village fleuri, 1 fleur" pour l'année 2003. Il a apprécié les nombreux efforts accomplis en matière de fleurissement et le cadre de vie dans notre village. Cette récompense s'adresse aux bénévoles, aux employés communaux mais également à tous les particuliers qui fleurissent leur maison.

Cet été, pour donner un peu d'originalité et communiquer sur un événement important pour notre village, des papillons portant le nom des Dompierre de France se sont installés dans nos massifs et des milliers de fleurs ont embelli notre rue principale.

A l'automne, la massif de la Mairie s'est transformé en fête d'Halloween et naturellement début Décembre, il a pris les couleurs de Noël avec sa petite maison dans la forêt.

Un grand merci et bravo à toutes celles et ceux qui contribuent au fleurissement et à l'embellissement de notre commune.

Bon fleurissement 2004 et tous nos vœux à tous les bénévoles qui oeuvrent pour rendre Dompierre plus agréable à vivre.

Nicole JÉRÔME

Responsable du Fleurissement

[sommaire](#)

LES DOMPIERRE DE FRANCE

En juillet , Dompierre a eu l'honneur et le bonheur de fêter les 10 ans des “ Dompierre de France ” et a reçu 14 “ Dompierre ” en toute convivialité comme il sait si bien le faire !

- **Le 4 avril à Dompierre (Oise)**, assemblée générale des “ Dompierre de France ”
- **Le 5 juillet à Dompierre les Ormes**, repas campagnard animé par l'orchestre “ Pierre et ses Compagnons ”
- **Les 19 et 20 juillet à Dompierre les Ormes**, les “ Dompierre de France ” ont fêté leurs 10 ans. Le village de Dompierre les Ormes a revêtu son appareil de fête pour accueillir ses cousines et cousins de France.

10 ans, anniversaire d'une belle aventure, anniversaire animé avec bonheur :

* le samedi, autour de jeux intervillages qui ont permis à Dompierre les Eglises (Vienne) de remporter le trophée, autour d'un jeu inédit “ le loto bouse ” permettant de mettre un point d'honneur à l'un de nos grands produits de terroir “ le charolais ”, autour d'un dîner dansant s'appuyant sur la gastronomie régionale accompagnée des meilleurs crus du maconnais.

* le dimanche, un marché de produits régionaux a permis de découvrir les spécialités des 14 “ Dompierre ” présents à ce merveilleux week end ; S'ensuivit un défilé au cours duquel chacun a pu apprécier la présentation de panneaux de chaque “ Dompierre ”, le prix du plus beau panneau a été décerné à Dompierre sur Mont (Jura). Ce dernier accueillera la fête nationale les 3 et 4 juillet prochain et nous sommes invités à nous y rendre nombreux.

Ils sont allés très nombreux visiter la Galerie Européenne du Bois. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de cette manifestation et notamment les habitants de Dompierre les Ormes, le Conseil Général, la Communauté de Communes de Matour et sa Région, la Commune de Dompierre, le Crédit Agricole, l'Association Nationale des Dompierre de France et bien d'autres pour leur précieux soutien.

- **Le 4 octobre, à Dompierre sur Yon (Vendée)** , réunion de bureau et assemblée générale extraordinaire au cours de laquelle Jean Prost a laissé sa place de Président à Jean-Pierre Gouin de Dompierre (Oise).

Ont été désignés pour former le nouveau bureau :

	Jean Pierre Gouin	Dompierre (Oise)
	Marcel Cousin	Dompierre aux Bois (Meuse)
	Serge Lietard	Dompierre sur Helpe (Nord)
	Maurice Chevret	Dompierre (Orne)
Loire)	Colette Beaudot	Dompierre sous Sanvignes (Saône et
		Loire)
	Denise Besson	Dompierre les Ormes (Saône et Loire)
	Alain Monjoux	Dompierre sous Charentes (Charente
Maritime)		
	Daniel Baige	Dompierre les Eglises (Vienne)
	Robert Bouligand	Dompierre sur Yon (Vendée)

Les Dompierre de France vous souhaite de bonnes fêtes

Jean PROST
Président

Association des Dompierre de France – Mairie – 71520 Dompierre les Ormes

[sommaire](#)

Au Foyer Rural

2003 s'achève et nos activités ont repris avec autant d'animation et d'adhérents que l'année dernière.

Nos activités fonctionnent de début septembre à début juin, date à laquelle nous devons libérer le local qui nous est mis à disposition par le camping (que nous dédommageons en contrepartie par paiement des frais d'électricité et de chauffage).

Le planning est assez chargé, comme vous pouvez le constater :

- Le lundi matin sous la tutelle de Nicole Ruy : le relais assistantes maternelles rassemble bambins, mamans et nounous pour un moment de collectivité.
- Le lundi soir sous la baguette de Jean-Pierre Arquey : chants humoristiques (une fois par mois).
- Le mardi après-midi : chacune à ses aiguilles avec Lucienne Marizy.
- Le mardi en fin d'après-midi, l'activité poterie est programmée pour une série de cinq séances et est encadrée par Pascale ROBERT.
- Le mardi soir, le mercredi après-midi et le samedi après-midi : ballerines, tutus et baskets s'épanouissent avec la générosité et la bonne humeur de Michèle Poinot aidée par Florane, Nathalie.
- Le mercredi matin : le karaté enfants regroupe dix participants, tous satisfaits de pouvoir pratiquer à nouveau ce sport.
- Le mercredi soir : échanges et discussions menés par Véronica Deshayes, et tout cela en anglais... "Of course".
- Le jeudi en fin d'après-midi : Jean-Charles Nesme nous fait découvrir l'art floral.
 - Le jeudi soir : relaxation, remise en forme, une autre manière de se ressourcer avec le yoga de Denise Forestier.
- Le jeudi soir également : Mimi Segain fait partager sa passion du théâtre (et cela depuis de nombreuses années). Le groupe de théâtre qui connaît un succès croissant a, depuis longtemps, fixé son calendrier de représentations pour l'année 2003.
- Le vendredi soir : "les taroteurs" sortent leurs jeux, une semaine sur deux.
 - Le vendredi soir également : ceux qui désirent de l'exercice physique (activités sports loisirs adultes) évoluent sous le sifflet de Laurent CORNIER et de Frédéric LABORIER.

Toutes ces animations sont menées par des bénévoles que nous ne saurions assez remercier.

Notre Association fonctionne grâce au bénévolat de nos nombreux intervenants que nous remercions vivement.

Mais il ne faut pas oublier tous les acteurs, très précieux et tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre : couturières, metteurs en scène, décorateurs ainsi que ceux qui ont la responsabilité d'une activité ou ceux qui aident dans le secteur administratif, secteur qui demande de plus en plus de disponibilité.

*Meilleurs vœux pour la nouvelle année
Et si vous trouver une place dans notre association
Venez nous rejoindre
Vous serez les bienvenus*

Suzanne CHARNAY
Présidente

[sommaire](#)

L'AMICALE DES SOCIETES

Conseil d'Administration suite à son renouvellement lors de l'A.G. du 10 Octobre 2003.

Président : Roland SIMONET
Vices-Présidents : Alain PAGEAUT, Alain DARGAUD
Trésorière : Suzanne CHARNAY
Trésorier-Adjoint : René LABORIER
Secrétaire : Edith CARRETTE
Secrétaire-Adjoint : Christophe DESBOIS
Membres : Gérard DESROCHES, Benoît BUCHILLET.

➤ Principaux investissements réalisés en 2003

- Aménagement d'une remorque frigorifique à tracter à l'arrière d'un tracteur, usage limité à notre commune et au rafraîchissement des boissons.
- Achats de 90 chaises plastiques identiques aux précédentes, un chariot pour transporter les tables.
- Modification de nos 4 stands afin de faciliter le montage individuel.
- Achat d'une trancheuse manuelle à pain, d'une caisse à monnaie, de vaisselles diverses.
- Aménagement de rayonnages, réalisation d'un placard fixe sur la scène de la Salle des Fêtes permettant de laisser en permanence la sono.
- Equipement extérieur de la sonorisation aux 2 bornes foraines situées à l'extérieur de la salle des fêtes.

➤ Principaux investissements projetés pour 2004

- Achat de 12 chariots permettant l'empilage de 15 chaises, 1 chariot de service, 12 bancs pliants.
- Aménagements complémentaires de la remorque frigorifique, divers.

Responsables à contacter :

- Stands (usage limité à notre commune, transport et montage à la charge des utilisateurs) : Gérard Desroches et Benoit Buchillet.
- Remorque frigorifique : Christophe Desbois.
- Etang de la Palissade : Alain Pageaut, Alain Dargaud, René Laborier, Gérard Desroches. Cartes de pêche en vente au bureau de tabac ou au Bar des Ormes.
- Petit matériel, vaisselle : René Laborier, Suzanne Charnay.
- Sonorisation : Alain Pageaut, Alain Dargaud (usage limité aux associations).

Je remercie vivement tous les bénévoles qui oeuvrent au bon fonctionnement de l'Amicale des Sociétés.

Le Président

Roland SIMONET

[sommaire](#)

LE COMITE DES FETES

Fête patronale

La retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice ont connu un énorme succès sans oublier la course cycliste du lundi qui a attiré comme à son habitude de nombreux coureurs.

Fête champêtre

La météo n'a pas été très favorable avec nous.

La chaleur a dissuadé quelques personnes de venir à la "fête du pain". Cette manifestation n'a pas eu son succès habituel

Concours de quilles

Malgré la canicule, les joueurs de quilles sont venus nombreux en particulier les Dompierrierois.

Les membres du Comité des Fêtes souhaitent à toutes les Dompierroises et à tous les Dompierrois une bonne et heureuse année 2004 et en profitent pour remercier la Municipalité pour son aide financière ainsi que tous les bénévoles pour leur aide lors des manifestations.

Sans eux ,elles ne pourraient se réaliser et faire vivre notre village.

Vous pouvez déjà retenir les date suivantes :

- 29 -30 et 31 mai 2004 : Fête patronale
- 27 Juin 2004 : Fête Champêtre
- 08 Août 2004 : Concours de quilles

Le Président,

Jean-Yves COURTOIS

LE C.A.I.D.

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

Permettez-moi de vous présenter tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Présentation : 22 adhérents pour 2003

Bilan des manifestations :

- Marche du Printemps : 720 marcheurs ont parcouru les 6 circuits balisés à travers la campagne dompiéroise.
- Quinzaine commerciale : nous avons décidé de changer les habitudes en décalant la date afin de toucher les nombreux estivants présents dans la Commune. Elle a donc eu lieu en Juillet au lieu de Décembre. Les bons d'achat ont été distribués sous forme de bons à gratter de 5 € pour une valeur totale de 120 €.
- Les illuminations : depuis plusieurs années, une poignée d'adhérents s'active à illuminer notre centre bourg. Qu'ils en soient ici remerciés !
- Le Téléthon du 06 et 07 Décembre : Beau succès pour la 4^{ème} édition du Téléthon à Dompierre.

Quelques chiffres :	Dons en espèces :	240,00 €
	Dons en chèques :	2 391,00 €
	Total Recettes :	10 898,03 €
	Total Dépenses :	2 096,69 €
	Bénéfice	8 801,34 €

8 801,34 € ont été versés à l'A.F.M.

Deux petites précisions : le voyage au Tyrol (1^{er} lot de la tombola) a bien été offert gratuitement par un hôtelier et l'humoriste (alias Bigarro) qui a animé la soirée était là de façon tout à fait bénévole.

Merci à tous ceux qui ont œuvré de près ou de loin à ce formidable élan de solidarité.

Une assemblée générale extraordinaire nous a réunis le 17 Décembre. Face aux attaques perpétrées à l'encontre de différents membres du C.A.I.D. et à la démission de certains d'entre eux, il a été décidé de mettre "en veille" l'association pendant une durée illimitée.

Une réunion s'organisera dans un an avec tous les commerçants et artisans souhaitant répondre à notre appel.

C'est avec regrets que nous en arrivons là, car nous présentons un bilan plus que convenable.

Edith CARRETTE

Présidente

et le Bureau

[sommaire](#)

FOOTBALL CLUB DOMPIERRE-- MATOUR

Avant de présenter la saison 2003 - 2004, effectuons un bilan par équipe de l'année écoulée :

Débutants : bonne ambiance au sein du groupe. Les parents et dirigeants se sont tous biens investis.
Bon niveau

Poussins : saison difficile car l'équipe comptait beaucoup de poussins 1^{ère} année et même quelques débutants.

Benjamins : parcours laborieux dû à un manque d'effectifs (entente avec Matour et Gibles)

13 ans : bravo à l'équipe qui termine championne 2^{ème} série à 7 du pays saônois

Séniors A : l'équipe termine avant dernière du groupe (11^{ème} sur 12) donc rétrogradée en 3^{ème} division du district.

Séniors B : l'équipe termine dernière du groupe avec un effectif de 9 à 10 joueurs en fin de saison.

La fin de saison 2002-2003 a vu un changement majeur au sein du Club. Après un bilan sportif catastrophique pour les 2 équipes séniors et de véritables difficultés à pouvoir finir la saison avec un nombre de joueurs suffisants, l'avenir de l'équipe fanion paraissait sombre.

De ce constat est donc née l'idée d'unir nos forces avec Matour, club voisin rencontrant les mêmes difficultés.

L'idée ayant parcourue son "petit bonhomme de chemin", les 2 clubs ont procédé, lors de leur assemblée générale, à la dissolution de leur association. Dans la continuité, a été tenue le 25 Mai une assemblée extraordinaire réunissant les 2 clubs dissous ayant à l'ordre du jour la constitution d'un nouveau club de football. Après délibération, l'assemblée s'est exprimée favorablement à la création d'un nouveau club ayant pour nom : FCDM, Football Club Dompierre-Matour.

Cette fusion permettra aux jeunes de pouvoir évoluer dans toutes les catégories et aux séniors de conserver deux équipes.

Pour cette nouvelle saison 2003-2004 qui débute, le FCDM compte 113 membres :

- un conseil d'administration de 16 personnes
- un bureau directeur formé de 6 membres
- un arbitre officiel
- 16 dirigeants et entraîneurs
- 13 débutants
- 18 poussins
- 7 benjamins
- 10 de 13 ans
- 18 de 15 ans
- 33 séniors et débutants

FOOTBALL CLUB DOMPIERRE- MATOUR

➤ Les entraînements

- Débutants : le mardi soir à Dompierre de 17 h 45 à 19 h 45 au stade
- Poussins : au gymnase de Matour le mardi soir et le mercredi matin de 10 h 00 à 12 h 00
- Benjamins et 13 ans : le mercredi à Matour de 17 h 00 à 19 h 00 au stade
- 15 ans : le vendredi soir à Matour de 19 h à 20 h 30 au stade
- Séniors : pas d'entraînements collectifs

➤ Informations diverses

Equipe	Niveau	Nb de joueurs par équipe	Stade	Jour et horaire de match
Séniors A	3 ^{ème} division de district	11	Dompierre	Dimanche 15 h
Séniors B	4 ^{ème} division de district	11	Matour	Dimanche 15 h
15 ans	District 1 ^{ère} série	11	Matour	Samedi 15 h
13 ans	1 seule poule	7	Dompierre	Samedi 14 h 30
Benjamins	1 ^{ère} série	7	Dompierre	Samedi 15 h
Poussins A Poussins B		7	Dompierre Matour	Samedi 14 h 30
Débutants		5	Dompierre	Samedi 15

Le F.C.D.M. tient particulièrement à remercier toutes les personnes qui participent à la vie du club en y consacrant beaucoup de leur temps et de leur énergie.

Bonne saison 2003 – 2004.

Frédéric LABORIER
Secrétaire

[sommaire](#)

LES AINES DOMPIERROIS

Bien que nos « Aînés anciens » nous quittent sans être remplacés (l'effectif qui fut jusqu'à 115 n'atteint pas 71 actuellement), le Club maintient ses activités avec :

☞ réunions mensuelles les 1ers et 3èmes jeudi de chaque mois où chacun s'adonne à son passe-temps favori : belote, tarot, scrabble... agrémenté d'un léger goûter.

☞ Initiation à l'anglais les lundis de 15 h à 16 h sous la houlette joyeuse de la dévouée Véronica.

☞ Gymnastique douce les mardis de 15 h à 16 h sous la douce autorité de la toujours dévouée Michèle suivie du chant de 16 h à 17 h avec le chef Henri DARGAUD toujours à la recherche de chants nouveaux comme anciens mais aussi exceptionnels tel celui produit à Brandon pour le centenaire d'Henri GUILLIN.

Ces 3 dernières activités sont interrompues pendant les vacances scolaires.

L'initiation à l'informatique est actuellement terminée mais stage organisé par la Fédération qui a mis à notre disposition matériel et formateur Monsieur LINARES de Pierreclos.

Les sorties, difficiles à organiser faute d'un nombre suffisant de voyageurs, nous ont conduits en juin à Lyon pour la visite du nouvel aquarium puis découverte des aigles et des loups à Andrézieux. Par contre celle prévue en septembre s'est muée en escapade au Col des Encins avec repas et visite des autruches à Bourgvilain.

Par ailleurs, le Club a participé à la "Dictée de Aînés" organisée par la Fédération, de février à avril avec la sélection de 5 « rescapés » à chaque échelon. C'est ainsi que 5 adhérents se présentèrent à l'échelon du Club, puis 4 à Matour (échelon cantonal) sur 12 présents, ensuite 3 à Cluny à l'échelon arrondissement sur 26 participants mais un seul à Mâcon à l'échelon départemental (sur 31 présents) sans qu'il soit sélectionné pour le niveau supérieur mais l'essentiel est de participer.

Grâce à l'apport des joueurs des clubs voisins, nos concours annuels de belote et tarot (toujours le 4ème jeudi de février puis de mars) ont connu le même succès ainsi que les « Portes Ouvertes » du 1er dimanche d'août qui sans les amis des clubs voisins ne verraient plus le jour.

Les traditions sont évidemment respectées avec les Rois en janvier, bugnes en février, anniversaires (conscrits de l'année) en septembre et bûche de Noël.

Les repas, seules activités des plus âgés, heureux de se retrouver ne sont pas oubliés avec la poule au riz en mars, la choucroute en novembre et le repas de fin d'année le 2^{ème} jeudi de décembre.

Avec l'espoir qu'un tel programme soit maintenu et qu'il attirera de nouveaux adhérents, le Bureau présente à tous, jeunes et moins jeunes, ses meilleurs vœux de bonheur, joie, réussite mais surtout de santé pour 2004.

Pierre GRANGERET

Président

[sommaire](#)

DON DU SANG

L'Amicale, qui englobe Dompierre et les communes avoisinantes (La Chapelle-du-Mont-de-France, Montmelard, Trivy et Vérosvres) remercie très chaleureusement toutes les personnes qui participent aux collectes.

Vous êtes-vous déjà posé les questions suivantes :

- Puis-je donner mon sang ?
- Peut-il sauver des vies ?

Si à ces deux questions vous avez répondu "oui", alors pourquoi n'avez-vous jamais accompli cette démarche ?

*Accomplissez la plus belle des actions humanitaire, bénévole, désintéressée et anonyme :
venez nous rejoindre.*

Une équipe de bénévoles est là pour vous accueillir et vous offrir une collation à la suite du don.

L'Établissement Français du Sang Bourgogne Franche Comté sera à Dompierre en 2004 de 08 h 30 à 12 h 30 les Mercredis : - 25 février, 05 mai, 11 août et 17 novembre

L'Amicale des Donneurs de Sang souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année et que de plus en plus de jeunes et moins jeunes se sentent concernés et viennent nous rejoindre.
Meilleurs vœux à tous.

Marcel MARTIN
Président

[sommaire](#)

LA F.N.A.C.A.

La F.N.A.C.A. est une association spécifique aux anciens combattants d'A.F.N.

Le Comité local s'appelle "Comité Dompierre-Trivy". Il compte actuellement 42 adhérents dont 4 veuves d'adhérents décédés.

L'effectif se répartit ainsi :

- 31 résidants à Dompierre les Ormes,
- 7 résidants à Trivy,
- 4 ayant des attaches ou résidences secondaires.

La date historique et incontournable, pour nous est le 19 Mars, date à laquelle nous commémorons la proclamation du Cessez-le-feu en Algérie (19 Mars 1962) depuis bientôt 40 ans, et que nous continuons à commémorer contre vents et marées.

Nous participons aux cérémonies au Monument aux Morts des 11 novembre et 8 mai.

Dans la mesure du possible, nous prêtons main forte aux associations Dompierroises organisant des manifestations, mais hélas, nous vieillissons et...

Raymond CHAINTREUIL
Président

[sommaire](#)

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2004

JANVIER

Samedi	10	Vœux de la Municipalité
Dimanche	11	Jeu de LOTO organisé par l'A.D.M.R.

FÉVRIER

Dimanche	01	Boudin des Chasseurs
Samedi	07	Repas dansant Dond'J
Samedi	14	Repas des Conscrits Classe en "4"
Samedi	21	Banquet des Chasseurs
Mercredi	25	Don du Sang
Samedi	28	Concours de belote du Foot

MARS

Dimanche	07	Thé dansant des Dompierre de France
Vendredi et Samedi	19 20	Théâtre du Foyer
Dimanche	21	Marche du Printemps

AVRIL

Dimanche	04	Repas des Aînés
----------	----	-----------------

MAI

Mercredi	05	Don du Sang
Samedi	15	Banquet des Conscrits Classe en "4"
Du Samedi au Lundi	29 31	Fête patronale
Dimanche	30	Bal musette du Comité des Fêtes

JUIN

Samedi et Dimanche	05 06	Spectacle de fin d'année du Foyer
Samedi	05	Tournoi de foot
Dimanche	20	Fête scolaire
Dimanche	27	Fête champêtre du Comité des Fêtes

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2004

JUILLET

Samedi et Dimanche	03 04	Rassemblement des Dompierre de France à Dompierre sur Mont (Jura)
Mercredi	14	Pétanque des Chasseurs Animations diverses (repas, bal populaire et feu d'artifice)
Dimanche Du mardi au Dimanche	25 20 01	Rallye automobile de Matour Quinzaine commerciale du C.A.I.D.

AOÛT

Dimanche	01	Journée Portes ouvertes Aînés Dompierrois
Dimanche	08	Concours de quilles Comité de Fêtes
Mercredi	11	Don du Sang
Samedi et Dimanche	21 22	Ball-trap Vénérie Dompierroise

SEPTEMBRE

Samedi et Dimanche	18 19	Portes-ouvertes de la Zone Artisanale
-----------------------	----------	---------------------------------------

OCTOBRE

Samedi	23	Repas A.D.M.R.
--------	----	----------------

NOVEMBRE

Dimanche	14	Thé dansant FNACA
Mercredi	17	Don du Sang
Samedi	20	Repas dansant du Foot
Samedi	27	Loto des Écoles

DÉCEMBRE

du Samedi au Dimanche	04 05	Téléthon
--------------------------	----------	----------

ETAT-CIVIL

(Arrêté au 20 Décembre 2003)

Naissances :

- | | |
|-----------------------------|--|
| - 09 Janvier à MÂCON | MAZUÉ Pauline, "La Combe au Cerisier" |
| - 28 Janvier à MÂCON | LAPALUS Emilien, "Les Plassards", |
| - 29 Mars à PARAY LE MONIAL | GUILLOT Clara Delphine Angélique, "La Créchère", |
| - 20 Juin à PARAY LE MONIAL | TOMICIC Victor Dujo Charles, "Le Bourg" |
| - 18 Juin à MÂCON | FARGÈRE Antoine, "Ecole du Haut" |
| - 18 Juillet à MÂCON | BOURQUIN Rubens, "Champ Rouen" à Meulin |
| - 22 Juillet à MÂCON | ESQUERRE Romane Joséphine, "La Croix de Mission" |
| - 09 Septembre à MÂCON | JUIF Clara Elisabeth, "Le Hameau des Ormes" |
| - 20 Novembre à MACON | NOLY Claudie Angèle, "Le Bourg" |
| - 01 Décembre à MACON | GABERT Camille, "Le Bourg" |

Mariages :

- | | |
|----------------|--|
| - 14 Juin | COTTIN Michel (Le Molard)
et CHAUMEL Claire Marie (PARIS 20°) |
| - 26 Juillet | NESME Richard (La Guinguette)
et PIZZONE Alexandra (SAINT AGNAN) |
| - 26 Juillet | CANAC David Luc (PIERRE-BENITE)
et PERCHE Sandrine (Commerçon) |
| - 16 Août | POUGET Philippe David (GRENOBLE)
et CHARNAY Florence (La Fay) |
| - 30 Août | PROST David (La Fay)
et DARGAUD Véronique Marie Anne (La Fay) |
| - 26 Septembre | ENGUEHARD Franck Daniel Jean-Pierre (MARTIGUES)
et TROUILLET Stéphanie (Le Bourg) |

Décès :

- | | |
|---------------|--|
| - 19 Avril | THOMAS Marie Thérèse ép. BESSON (78 ans), La Grande Terre à Meulin |
| - 20 Avril | LAMUR Martine (46 ans), Le Bourg |
| - 03 Décembre | TERRIER François (43 ans), Commerçon |

ETAT-CIVIL

Transcriptions de décès :

- 13 Février à CHAUFFAILLES **VOUILLON** Marie Lucie veuve **MICHON** (82 ans),
"Le Bourg"
- 14 Février à TRAMAYES **RAES** Maurice Léon (73 ans), "Le Champ des Fleurs"
- 10 Mars à MÂCON **PROST** Juliette Berthe, veuve **BONNETAIN** (80 ans),
Le Hameau des Ormes
- 03 Mai à MÂCON **MARTINOT** Joseph Benoît (79 ans), "Frouges"
- 31 Mai à VOIRON **WITTMANN** Marie, Thérèse épouse **SIMONET** (50 ans),
"Le Champ des Fleurs"
- 15 Juin à CHAROLLES **LAPALUS** Paulette Marie Benoite, veuve **BALIGAND** (81 ans)
"Rout e du Cimetière"
- 31 Août à MÂCON **JÉRÔME** Marthe Claudia veuve **LAROCLETTE** (95 ans),
"La Fay"
- 22 Septembre à MÂCON **TABOULOT** Pierre (90 ans), Le Bourg
- 19 Décembre à BERGESSERIN **RENON** Marcelle veuve **SIVIGNON**, (83 ans)
Le Hameau des Ormes

Inhumations au Cimetière :

- Melle **DARGAUD** Mylène, le 02 Janvier
- Madame **VILLECOURT-BERNARD** Jeanne, le 07 Mars
- Madame **PETIT** Maria Perrine veuve **BALIGAND**, le 03 Juin
- Monsieur **MONTROCHER** Marcel, le 29 Juillet
- Monsieur **RICHARD** Paul, le 18 Août
- Madame **THOMAS** Francia veuve **ZADONSKY**, le 03 Septembre-
- Madame **VOUILLON** Marie-Louise (85 ans) veuve **BELPOMME**, le 24 Septembre
- Madame **BRISEPIERRE** Hélène veuve **DESROCHES**, le 27 Septembre
- Monsieur **BERNARD** André, le 09 Novembre
- Madame **LECHERE** veuve **SIGONNEAU** Marie-France le 15 Décembre

ADRESSES UTILES

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

☎ 03.85.50.21.34 - Fax : 03.85.50.28.25.

Email : dompierrelesormes.mairie@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.dompierrelesormes.com>

Le Secrétariat est ouvert au public :

- le mardi, jeudi et vendredi de 08H à 12H et de 14H à 18H.
- le mercredi de 14H à 18H.
- le samedi de 08H à 12H.

Le Maire reçoit en Mairie le samedi matin et sur rendez-vous. Se renseigner auprès du Secrétariat

En cas d'urgence, vous pouvez le joindre sur son portable au 06.86.75.77.69

TRESOR PUBLIC ☎ 03.85.50.21.96

POSTE ☎ 03.85.50.21.00

Le bureau de poste est ouvert au public :

- du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.
- le samedi de 08H30 à 11H30.

Départ du courrier :

- du lundi au vendredi : 16H30.
- le samedi : 10H45.

Pour les envois en recommandé, déposer les plis avant 16H au guichet.

GENDARMERIE ☎ 03.85.50.21.25 ou 17.

POMPIERS ☎ 18

Au service de votre santé :

Docteur Vittori 03.85.50.21.14 Faire le 15 la nuit, les W.E. et jours fériés

Pharmacie Poinot 03.85.50.26.19

Infirmière Mme Prost 03.85.50.23.72

Kiné M. Guignat 03.85.24.04.94

Dentiste M. Ruderman 03.85.50.98.21

Vétérinaire Paquot-Negny 03.85.50.25.33

Pédicure M. Giraud 03.85.39.48.32

ÉCOLE PRIMAIRE ☎ 03.85.50.26.25

ÉCOLE MATERNELLE ☎ 03.85.50.29.30.

et CANTINE SCOLAIRE

GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE ☎ 03.85.50.29.30

CENTRE DE LOISIRS ☎ 03.85.50.27.96

ADRESSES UTILES

SALLE DES FÊTES ☎ 03.85.50.25.48

CENTRE SOCIAL DU HAMEAU DES ORMES
☎ 03.85.50.27.96.

FOYER RURAL ☎ 03.85.50.27.94

CAMPING MUNICIPAL DU VILLAGE DES MEUNIER****
☎ 03.85.50.36.60 Fax : 03.85.50.36.61
Site Internet : www.villagedesmeuniers.com
Email : villagedesmeuniers@wanadoo.fr

S.A.U.R.(Service des Eaux)
☎ 03.85.88.76.76

E.D.F.(Dépannage)
☎ 0810 333 171

Permanence en Mairie

PERMANENCE DU NOTAIRE
Sur rendez-vous

C.D.H.A.R. (Habitat et Aménagement Rural)
Le 4ème mardi de chaque mois de 11H00 à 12H en Mairie.

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)
Le 4ème mardi de chaque mois de 09H00 à 12H en Mairie

Permanence au Centre Social

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
☎ 03.85.50.27.96
Tous les mardis de 10H à 11H30, et
Tous les samedis de 14H à 15H.

ASSISTANTE SOCIALE : Mme LOREAUD
Horaires affichés en Mairie

M. GIRAUD : Pédicure, Podologue, Orthopédiste
Le 1er lundi de chaque mois à partir de 14 H.

CLUB DES AINES
Réunion, les 1er et 3ème jeudi de chaque mois à partir de 14H.

[sommaire](#)

INFOS

Association des Prisonniers de Guerre Combattants Algérie Tunisie Maroc (ADCPG - CATM) Section de Dompierre

L'association comptait au 1^{er} Janvier 2003, 4 anciens prisonniers. Deux sont décédés au cours de l'année : Paul Richard et Pierre Taboulot.

Sont adhérents aussi 9 C.A.T.M. et 7 veuves de P.G.

Le bureau est composé comme suit :

Président	: M. Roger Aublette
Vice-Président	: M. Roger Humbert
Secrétaire	"" ""
Trésorier	: M. Pierre Grangeret
Trésorier-Adjoint	: M. Roger Molet
Membres :	MM. Francis Descombes et Jacques Griffon

Extension du Hameau des Ormes

L'extension du Hameau des Ormes a débuté ces derniers mois par la viabilisation du terrain en contrebas du bâtiment existant.

L'appel d'offres lancé par l'O.P.A.C. 71 pour la construction des 5 premiers pavillons, ayant été infructueux, cela a retardé le début des travaux mais une nouvelle procédure est en cours et il est vraisemblable que la "1^{ère} pierre" pourra être posée au cours du 2^{ème} trimestre prochain. La fin de ce chantier est envisageable pour le printemps 2005.

Déjà des inscriptions sont enregistrées en Mairie pour ces pavillons (de type 4 et 5) avec jardin privatif et garage. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

La Croix Rouge

Le montant de la collecte 2003 s'élève à 1 822 €

Le Comité Local remercie tous les généreux donateurs de Dompierre et Meulin ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à la collecte.

Site Internet

Depuis quelques mois, le site Internet de la Mairie est opérationnel.
N'hésitez pas à surfer sur le web : <http://www.dompierresormes.com/>

[sommaire](#)

VOS IDEES

*Toutes remarques ou suggestions seront
considérées avec toute notre attention*

MAIRIE
DE
71520 DOMPIERRE LES ORMES
Tél : 03.85.50.21.34
Fax : 03.85.50.28.25
Adresse Email : dompierresormes.mairie@wanadoo.fr
Site Internet : <http://www.dompierresormes.com/>

A RETOURNER À LA MAIRIE OU A DONNER A L'UN DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

NOM :

PRENOMS :

SUGGESTIONS :

CRITIQUES :